

MODALITES D'INSCRIPTION en MASTER 1 Biologie Santé Parcours ICMV

Pour tout renseignements contactez Catherine DUPUY, responsable du M1 ICMV
catherine.dupuy@univ-tours.fr; 02 47 36 74 58

Qui peut s'inscrire ?

Tout étudiant ayant déjà suivi en Licence de Biologie ou de Biochimie des enseignements de Microbiologie et d'Immunologie.

A titre d'exemple, les étudiants qui ont obtenu leur Licence Sciences du Vivant à Tours ont reçu environ 100 heures d'enseignements de Microbiologie

Vous n'avez pas le pré-requis ? tout n'est pas perdu !

Vous pouvez vous remettre à niveau pendant l'été en Microbiologie et en Immunologie générale et (ou) de suivre l'UE de 20 heures "Remise à niveau en Microbiologie/Immunologie" que nous proposons sur les deux premières semaines du semestre.

Comment s'inscrire ?

1) L'inscription est de droit pour tout étudiant qui détient une Licence de Biologie ou de Biochimie d'une Université française. Vous allez vous inscrire dans le M1 Biologie-Santé dans lequel vous allez choisir le Parcours Infectiologie Cellulaire et Moléculaire et Vaccinologie à la Faculté des Sciences et Techniques de Tours. Il faut remplir un dossier de pré-identification (à partir du Mois de Mars) sur le site suivant :

<http://biochimie.univ-tours.fr/preinscription.html>.

2) Avec un autre diplôme qu'une Licence de Biologie d'une Université française (ex : **diplôme étranger, Licence professionnelle...), le dossier de préinscription n'est pas suffisant. Votre dossier sera examiné par une commission de validation des acquis pédagogiques qui vous donnera ou non l'autorisation d'inscription mi-juillet. Le dossier est à retirer sur le site de l'Université de Tours (<http://www.univ-tours.fr>) (<http://www.univ-tours.fr/international/inscriptions/m1.htm> pour les étrangers). Bien respecter les dates limites.**

*** vous êtes déjà inscrit à l'Université de Tours en 2013-2014 :**

Début, via votre espace ENT, actualisez votre dossier administratif déjà créé à la scolarité de l'UFR des Sciences et Techniques. Pour finaliser votre inscription, prenez un rendez-vous afin de déposer votre fiche récapitulative d'inscription, vos nouveaux justificatifs et régler vos droits.

*** vous êtes inscrit dans une autre Université en 2013-2014 :**

<http://www.univ-tours.fr/formations/vous-venez-d-une-autre-universite-342508.kjsp>

Demandez impérativement à votre université d'origine le transfert de votre dossier scolaire. Ensuite, via le site de l'Université téléchargez le dossier d'inscription administrative (disponibilité imminente). Le compléter et le déposer sur rendez-vous à la scolarité de l'UFR des Sciences et Techniques. N'oubliez-pas de fournir le jour de votre inscription une copie de vos relevés de notes de Licence.